

## Des souris qui se baladent au mcdonald's.

## Par mikeb, le 10/07/2011 à 13:54

Bonjour, hier soir alors que je passais devant la vitrine du McDonald's des Tuileries à Paris j'ai vu une dizaine de souris qui se baladaient tranquillement derrière le comptoir où les vendeurs vous prennent votre commande (près de la cuisine). Cela m'a vraiment dégouté et a montré un manque d'hygiène grave.

J'ai sorti mon portable et filmé la scène pour prouver mes paroles.

Ma question est que puis-je réclamer à McDonald's en terme de dédommagement financier? (Car cela va s'en dire je ne compte plus retourner au McDonald's pendant un long moment).

Merci d'avance pour vos réponses. Cordialement,

MikeB.

Par mimi493, le 10/07/2011 à 13:57

Prévenez l'hygiène

Vous, vous n'avez aucun intérêt à agir, quel préjudice avez-vous eu ?